

La Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène recrute, par voie statutaire ou contractuelle, un(e) technicien(ne) de surface (équivalent à un poste d'adjoint technique - catégorie C) à compter du 01 octobre 2021, sur le bassin de vie du Carladez.

- Temps complet (35h).
- Rémunération sur la base IB 354 IM 332 soit un salaire brut mensuel de 1 555,76 €, participation employeur complémentaire santé labellisée, CNAS.
- Formation et diplôme requis :
 - ✓ CAP ou BEP en maintenance, entretien et hygiène ou expérience professionnelle.

Missions générales du poste :

- Effectuer le nettoyage et la désinfection des bâtiments communautaires (gymnases, bureaux...).
- Respecter les modes d'utilisation des produits chimiques (avec port de vêtements de travail adapté à la manipulation de ces produits), des machines et autres appareils.
- Travail soumis à un contrôle visuel ou bactériologique.
- Remplacer la 2nde technicienne de surface lors des congés.
- Intervenir principalement hors des horaires de production (les horaires de travail peuvent être amenés à varier ponctuellement notamment lors du remplacement de la 2nde technicienne de surface).

Compétences requises

SAVOIR	SAVOIR + FAIRE /SAVOIR FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> - connaissance des règles d'hygiène - sens de l'organisation - habileté manuelle - maîtrise de la lecture de la langue française 	<ul style="list-style-type: none"> - sens du service public - sens de la rigueur - respect des règles d'hygiène (protocole) - permis obligatoire (besoin de se déplacer d'un bâtiment à l'autre). - savoir travailler en équipe - savoir s'organiser et gérer les priorités

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de Communes AUBRAC, CARLADEZ et VIADENE - 2 rue de Samayou - 12600 MUR-DE-BARREZ avant le 10 septembre 2021.

Renseignement : Manuelle Bony-Cayzac : 05 65 66 19 87